Envoyé en préfecture le 16/09/2026
Reçu en préfecture le 16/09/2026
Publié le
ID : 022-212200547-20260910-DEL11_10092026-DE

ERQUY
L'air qu'il vous faut !

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL SÉANCE DU JEUDI 10 SEPTEMBRE 2026

L'An Deux Mil Vingt Six, le jeudi 10 septembre à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué par expédition du 03 septembre 2026 s'est réuni en séance ordinaire en mairie d'ERQUY sous la Présidence de Monsieur Sylvain RENAUT, Maire d'Erquy. Madame Maryvonne CHALVET, Conseillère municipale, a été désignée Secrétaire de Séance.

DELIBERATION N°	BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2026- BUDGET ANNEXE CAMPINGS MUNICIPAUX
11	

ÉLUS	27
PRÉSENTS MAXI	23
MANDANTS	04
ABSENTS	00
APTES A VOTER	27

CONVOCATION	03-09-2026
RÉUNION	10-09-2026
AFFICHAGE	14-09-2026
TRANSMISSION	15-09-2026

	RECENSEMENT DES CONSEILLERS		Présents	Absents	Mandants	PROCURATIONS
	NOMS ET PRÉNOMS	TITRES				MANDATAIRES
	RENAUT Sylvain	Maire	X			
	PESLIER Michel	1er Adjoint	X			
	CHALVET Maryvonne	2è Adjointe	X			
	LE GALL Olivier	3è Adjoint			X	Maryvonne CHALVET
	LE DOUARIN France	4è Adjointe	X			
	PIERRE Fréderic	5è Adjoint	X			
	BELLETTRE Michel	Conseiller			X	Michel PESLIER
	LECORGUILLE Gilles	Conseiller	X			
	FRARE Pascale	Conseillère	X			
	DETREZ Nicole	Conseillère			X	Frédéric PIERRE
	HUGUET Nathalie	Conseillère	X			
	NOUET Soizic	Conseillère	X			
	METAYER Christophe	Conseiller	X			
	LEBOUCHER Françoise	Conseillère	X			
	LE MOUNIER Valérie	Conseillère	X			
	HOUZE Laurent	Conseiller	X			
	TALBOURDET Gwenaelle	Conseillère	X			
	L'HOTELLIER Céline	Conseillère	X			
	COCHERY Sandrine	Conseillère	X			
	BRECHARD Benoit	Conseiller	X			
	ANDRE Ludovic	Conseiller			X	Nathalie HUGUET
	COLLONG Alexandre	Conseiller	X			
	CONAN Alain	Conseiller	X			
	GUYOMAR Muriel	Conseillère	X			
	PASCO Mickaël	Conseiller	X			
	GERRETSEN Marc	Conseiller	X			
	LE GUEN Cédric	Conseiller	X			
A	DÉCOMPTE DES PRÉSENTS : QUESTIONS		23	00	04	

Envoyé en préfecture le 16/09/2026
Reçu en préfecture le 16/09/2026
Publié le
ID : 022-212200547-20260910-DEL11_10092026-DE

11 - BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2026 BUDGET ANNEXE CAMPINGS MUNICIPAUX

Vu le Code général des Collectivités Territoriales et, notamment, ses articles L.1612-1 à L.1612-20 et L.2311-1 à L.2343-2 relatifs à l'adoption et à l'exécution des budgets communaux ainsi qu'aux finances communales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M4 applicable aux communes et aux établissements publics communaux et intercommunaux à caractère administratif,

Vu la délibération n° 20 du 18 décembre 2025 portant sur le budget Primitif 2026 des campings municipaux;

Vu la délibération n°12 du 5 juin 2026 portant sur le compte financier unique 2025 des campings municipaux;

Considérant que, l'affectation du résultat et la modification de certaines autorisations budgétaires impliquent l'établissement d'un Budget Supplémentaire,

Considérant la présentation en Commission « Budget Finances Ressources Communales » réunie le 27 août 2026,

LE CONSEIL MUNICIPAL, Invité à se Prononcer,

Après en avoir Délibéré, DÉCIDE,

D'APPROUVER l'affectation des résultats tirés du compte financier unique 2025 selon la répartition suivante :

- R002 – Excédent de fonctionnement : 154 456,22 €
- D001 – Déficit d'Investissement : 213 896,75 €
- R1068 - Excédent de fonctionnement capitalisé : 213 896,75 €

D'ADOPTER le budget supplémentaire du budget annexe des campings municipaux selon le tableau suivant et précisé en annexe 5 :